

Les crédits

Je vais simplement lui rappeler qu'actuellement, il y a 400 000 emplois disponibles, 400 000 emplois qui ne trouvent pas preneur, puisqu'il y a un manque de formation, qu'on n'a pas la formation adéquate. Je vais lui rappeler également qu'il y a 1 500 000 chômeurs au pays. À ce moment-là, est-ce que mon collègue pourrait sérieusement nous indiquer qu'il est prêt à retourner aux gouvernements provinciaux toute la question de la formation de la main-d'oeuvre, toute la question de dédoublements et de chevauchements qui permettraient d'avoir des surplus d'argent, de ramasser des millions de dollars pour permettre justement à nos jeunes de pouvoir être des créateurs et non pas simplement des bénéficiaires de l'aide sociale? Est-ce qu'il est prêt à admettre ou à suggérer à son gouvernement que la formation professionnelle doit relever des provinces?

M. Simmons: Madame la Présidente, je remercie mon collègue et ami de Chicoutimi, un homme avec une large perception, parce qu'il est la première personne à reconnaître ma compétence, mes qualifications pour le Théâtre national de Québec.

[Traduction]

Malgré les remarques que le député a faites au sujet de mon parti et ainsi de suite, je suis certain qu'il a compris mon message. En fait, ce que je disais, c'est mettez en pratique ce que vous prêchez.

• (1535)

Dans le document publié par le parti de l'opposition l'automne dernier, le chômage n'était mentionné brièvement que deux fois et, dans les deux cas, il était uniquement question d'événements passés ou actuels. Rien dans ce document ne nous donnait une idée de ce que le Parti québécois voudrait qu'on fasse pour régler le problème du chômage. Il est donc difficile de dire aux autres quoi faire lorsqu'on n'a pas la solution. C'est ce que j'essayais de dire. Si je me suis mal exprimé, je m'en excuse auprès de mon collègue de Chicoutimi.

M. Ian McClelland (Edmonton-Sud-Ouest): Madame la Présidente, comme toujours, le député de Burin—Saint-Georges s'exprime avec beaucoup d'éloquence. C'est absolument étonnant qu'il arrive à dire si peu de choses, mais à les dire si bien. Je l'applaudis.

Comme c'est un sujet extrêmement sérieux que nous débattons aujourd'hui et comme le député sait fort bien que sa province est celle qui souffre le plus du chômage, pourrait-il faire quelques remarques au sujet de la mobilité des travailleurs d'un bout à l'autre du Canada, y compris au Québec? Ne devrions-nous pas permettre aux habitants de toutes les régions du pays d'aller où ils veulent pour trouver du travail?

M. Simmons: Madame la Présidente, je remercie mon collègue d'Edmonton—Sud—Ouest.

Je vais d'abord répondre à ses remarques sur ma façon de m'exprimer. Permettez-moi de dire que, dans un salon funéraire, les Terre-Neuviens racontent des blagues, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont heureux que la personne soit décédée. Cela veut simplement dire qu'ils ont une façon très particulière de voir les choses. Si nous pouvons passer un message ou alléger une situation avec une pointe d'humour, nous le faisons. C'est aux gens de juger si c'est efficace ou non.

Revenons toutefois au sujet dont nous parlons aujourd'hui, qui est des plus sérieux. Je peux donner au député un exemple qui fait souffrir les Terre-Neuviens depuis très longtemps. Si le député connaît la région frontalière entre le Labrador et le Québec, il saura qu'il y a une localité au Labrador qui s'appelle Labrador City et qui est située juste à l'est de la frontière, et une autre au Québec qui s'appelle Fermont et qui est située à 12 milles seulement à l'ouest de Labrador City. La personne qui habite Fermont peut aller travailler dans une pharmacie ou dans un atelier à Labrador City, et elle le fait depuis de nombreuses années. Cependant, le fils du propriétaire de cette pharmacie ou de cet atelier ne peut pas aller travailler à Fermont, au Québec. Cette situation dure depuis très longtemps, et ce n'est pas bien.

Le manque de mobilité des travailleurs d'un bout à l'autre du pays est discriminatoire. Cela vient de causer un conflit entre l'Ontario et le Québec. Je suis entièrement d'accord avec mon collègue pour dire que. . .

La présidente suppléante (Mme Maheu): Je regrette, mais nous devons poursuivre le débat. Le député de Durham a la parole.

M. Alex Shepherd (Durham): Madame la Présidente, c'est toujours un grand plaisir que d'intervenir après mon collègue, le député de Burin—Saint-Georges.

J'estime devoir parler contre cette motion proposée par la députée de Mercier qui reproche au gouvernement son absence de vision et de mesures concrètes en ce qui a trait aux emplois.

Je veux parler également du chômage, que l'on considère à la Chambre comme quelque chose de mauvais, quelque chose de regrettable, quelque chose qui est propre à notre système capitaliste, et quelque chose qui cloche dans l'orientation que nous donnons à notre vie.

Je voudrais faire un rapide survol historique, en remontant au XVII^e siècle, où le concept de chômage était inconnu, où les gens travaillaient sept jours par semaine et finissaient par mourir d'épuisement au travail. Le chômage n'existait pas. Il fallait travailler jour après jour pour survivre.

Au XIX^e siècle, on a connu la révolution industrielle. Les choses n'allaient pas nécessairement mieux, mais on jouissait d'un meilleur niveau de vie. Les gens vivaient plus longtemps. Quand nous sommes arrivés au XX^e siècle et à l'époque de la Seconde Guerre mondiale, nous avons constaté qu'on avait mis au point toutes sortes de technologies nouvelles, toutes sortes de choses qui rendaient la vie et les affaires plus supportables. Nous avons découvert qu'on n'avait pas à travailler de longues heures comme autrefois.

• (1540)

À peu près à la même époque, le taux de participation à la population active au Canada a augmenté. Autrement dit, plus de gens, surtout des femmes, sont entrés dans la population active. Nous avons observé une augmentation énorme de l'offre de main-d'oeuvre, au moment même où nos technologies devenaient innovatrices.

Nous sommes maintenant sur le point d'entrer dans le XXI^e siècle. Nous vivons dans une société infoculturelle. De nouvelles technologies sont apparues: l'informatique, l'infographie, la